



ÉDITO

Cette année est encore **rythmée par la volonté de poursuivre notre mission**, tout en évoluant dans un contexte sanitaire particulier. Nos efforts collectifs se poursuivent chaque jour.

Ainsi, avec les organisations syndicales, **nous sommes venus traduire dans le nouvel accord d'intéressement nos objectifs communs, afin d'encourager et stimuler notre réussite collective**. Nous sommes convaincus que ce nouvel accord motivera l'ensemble des salariés et que la poursuite de vos engagements contribuera au développement économique de l'entreprise.

L'accord d'intéressement pour les exercices 2021, 2022 et 2023 est disponible sur la base documentaire : X:\Ressources humaines\OPH\ACCORDS\ACCORD INTERESSEMENT-PEE.

## Chiffres du mois

→ **12** EMBAUCHES  
depuis janvier 2021

**34 853 €**

C'est le montant de la participation des salariés aux chèques vacances entre septembre 2020 et juin 2021.

**3 mois**

C'est en moyenne le temps nécessaire pour recruter un profil



## Questions RH du mois

### Pourquoi embaucher des alternants ?



Recruter un apprenti ou une apprentie, **c'est former un collaborateur en adéquation avec les besoins de l'entreprise** et permettre ainsi une meilleure intégration à nos méthodes de travail.

Dès le mois de septembre, **nous intégrerons un alternant pour débiter cette expérience** et ainsi transmettre à cette nouvelle génération notre savoir-faire.

### Qu'est-ce que le congé principal ?

La période de prise des congés payés peut s'étendre ou non sur toute l'année. Dans tous les cas, elle comprend obligatoirement **la période légale du 1er mai au 31 octobre**.

Sur cette période, la durée minimale du congé principal doit être **de 12 jours ouvrables consécutifs**.



## Nos recrutements urgents en cours

- Coordonnateur H/F (CDI)
- Directeur du département patrimoine H/F (CDI)

## Actualités RH du mois



### • CSE - délais de consultation :

Dans une décision du 19 mai 2021, le Conseil d'État a annulé l'ordonnance et le décret du 2 mai 2020 qui permettaient temporairement, le raccourcissement des délais de consultation et d'information du CSE, afin de faire face aux conséquences du Covid-19.

Aujourd'hui, pour permettre aux membres du CSE de l'Office de se préparer avant une consultation, les documents servant de supports sont adressés 7 jours calendaires avant la séance (sauf accord dérogatoire convenu avec le secrétaire du CSE).

### • Travailleurs handicapés :

Par un communiqué de presse publié le 2 juin 2021, le Gouvernement a annoncé la prolongation de six mois, jusqu'à fin décembre, de la prime de 4 000 euros proposée par l'État, dans le cadre du plan de relance, afin de favoriser l'embauche de personnes en situation de handicap.

Le dispositif concerne toute embauche d'une personne en situation de handicap, en CDI ou CDD de plus de trois mois entre le 1er septembre 2020 et le 31 décembre 2021, pour une rémunération inférieure ou égale à 2 fois le SMIC, soit moins de 3 109 € bruts par mois.



### • Jour ouvrable, ouvré, calendaire, quelle différence ?



- **Jour ouvrable** : tous les jours de la semaine à l'exception du dimanche et jours fériés non travaillés ;
- **Jour ouvré** : tous les jours de la semaine travaillés du lundi au vendredi ;
- **Jour calendaire** : tous les jours du calendrier de l'année civile.



Avant

Après



## 3 Questions à...

**Anthony MANSUY**  
Coordonnateur  
Département patrimoine

### 1 Parle-nous de ton métier ?

Je réalise l'évaluation des travaux nécessaires dans les logements vacants après le départ des locataires et avant la remise en location.

### 2 Quelles sont tes principales missions ?

Mes principales missions consistent à faire le relevé des travaux nécessaires dans les logements vacants sur les postes sanitaires, électriques, petites menuiseries et embellissements. Ensuite, j'établis le chiffrage des travaux et fais la commande de matériel, puis je confie ces travaux à nos préparateurs et/ou aux entreprises extérieures. En dernier lieu, il faut assurer le suivi des travaux en cours et les contrôler lors de la réception des chantiers.

### 3 Qu'est-ce qui t'anime au quotidien ?

Ce qui me plaît, c'est d'être en contact direct avec les autres services de l'OPH (proximité, gestion locative, maîtrise d'ouvrage, approvisionnement, gros entretien). J'apprécie de découvrir des logements différents à chaque relevé. C'est une satisfaction de contribuer à leur remise en état.

## Les petits conseils

### Les bons petits plats



Pour ce numéro, on se met aux fourneaux ! De la fraîcheur et de la gourmandise pour profiter de l'été !

#### FIGUES FARCIES AU JAMBON

Pour 4 personnes en 10 min

- 4 tranches de jambon cru (ou blanc)
- 1 sachet de salade mesclun (145 g)
- 16 figues fraîches
- 1 pointe de brie (200 g)
- 4 c. à s. d'huile d'olive

Préchauffez le four à 200°C.  
Incisez les figues en croix dans un plat à four.  
Répartissez au centre, les tranches de jambon et le brie coupé en morceaux. Salez, poivrez.  
Enfournez 10 min.  
Dressez sur la salade et assaisonnez avec 4 c. à s. d'huile d'olive.



#### PAVÉS DE SAUMON EN CROÛTE DE CURRY

Pour 4 personnes en 10 min

- 4 pavés de saumon (600 g sans la peau)
- 20 cl de lait de coco
- 1 botte de basilic
- 2 c. à s. de curry

Préchauffez le four à 200°C.  
Panez les pavés de saumon avec le curry.  
Mettez le lait de coco et le basilic effeuillé dans un plat à four, ajoutez les pavés de saumon, salez, poivrez et enfournez 10 min.  
Hors du four, nappez le saumon avec la sauce.



#### MUGCAKE AU CHOCOLAT

Pour 4 personnes en 10 min

- 60 g de farine
- 4 oeufs
- 40 g de sucre
- 60 g de beurre
- 80 g de chocolat pâtisseries

Mette le chocolat et le beurre et les faire fondre 45 secondes au micro ondes.  
Rajouter le sucre, la farine et l'œuf. Bien mélanger. Répartir dans 4 mugs. Faire cuire entre 30 secondes et 1 minute selon votre envie (fondant ou bien cuit).



## → Le mot de la fin

La satisfaction correspond à un sentiment plaisant que l'on ressent lorsque l'on obtient ce que l'on espère. La satisfaction client serait finalement un sentiment agréable, conséquence d'une expérience positive du client par rapport à un service ou à un produit. En revanche, l'insatisfaction client coûte cher ; nous luttons contre la vacance depuis quelques années, c'est pourquoi apporter de réels services à nos clients pour favoriser le maintien dans notre parc, se révèle être tout aussi important.

Nous devons continuer à favoriser la confiance, la reconnaissance et la considération du client, avec comme objectif principal : la fidélisation. En effet, fidéliser ses clients coûte moins cher que d'en acquérir de nouveaux ; un client fidélisé en parle à son entourage et est moins "volatil".

La satisfaction client doit donc être notre objectif premier dans toutes nos activités, celui qui anime nos journées, nos échanges et notre dynamique interne. Quel que soit notre poste, nous jouons tous un rôle dans cette réussite collective. Nous disposons des moyens simples pour améliorer la satisfaction du client : l'écouter, anticiper ses besoins, personnaliser sa relation et surtout faire de la satisfaction un enjeu stratégique de l'entreprise.

« LA RAISON D'ÊTRE D'UNE ENTREPRISE EST DE CRÉER ET DE GARDER UN CLIENT »  
THÉODORE LEVITT, ÉCONOMISTE

**Stéphane DOUVIER**

Directeur du département relations clients



Contactez-nous pour toute question ou sujet que vous souhaiteriez aborder : [rh@groupeophmeuse.fr](mailto:rh@groupeophmeuse.fr)

Retrouvez toutes les actualités internes de l'OPH de la Meuse sur : [www.oph-meuse.fr](http://www.oph-meuse.fr) rubrique Espace collaborateurs

Rejoignez l'office sur les réseaux :  

